

<http://ugtg.org/spip.php?article1792>



UEC-UGTG : Wi Travayè, nou ni rézon...!

- Actualité -



Date de mise en lignedimanche 20 mai 2012

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Kanmarad, Travayè Komès,

Une fois de plus, les salariés du Commerce se trouvent dans l'obligation de se mobiliser et de faire grève pour exiger l'application et le respect d'un accord validé et reconnu de tous **depuis avril 2009**.

L'Accord BINO et les Accords d'Entreprise s'y référant prévoient qu'à compter de mars 2012, **256Euros** doivent intégrer **le traitement de base** de tous les salaires jusqu'à 1.4 SMIC. Après avoir bénéficié des toutes les exonérations et avantages, **yo pa vlé apliké'y**.

Kanmarad, Travayè Komès, nou ni rézon...

Face à la détermination, à l'engagement et la fierté des Travailleurs du Commerce à faire respecter tous nos droits, la seule réponse du patronat sous le dictakt du MEDEF, de la CGPME, du préfet et de la complicité coupable des politiciens japlòd qui ne sont intéressés que par leurs élections ou réélections, c'est la répression militaire et judiciaire souvent en toute illégalité et en bafouant leurs propres lois.

C'est sans aucune ordonnance, ni référé, ni même demande de certaines directions, nous voyons les militaires, accompagnés de milices organisées par le MEDEF, intervenir sur les piquets de grève pour dégager les salariés grévistes et faire croire à une normalisation de la situation de travail dans les entreprises du commerce.

Wi kanmarad, depuis le **1er mars** les salariés **de SUPER U CHANZY ; de STIKALOG ; des Boulangeries BANNETTE ; de Viennoiserie Plus ; de RENAULT, de TOYOTA, de SGDM, de MARIMAX, de SASERQ, de CARREFOUR Millénis, de CADI SURGELES, des OLIVIERS et de LOGIGUA**, affiliés à l'UEC-UGTG, sont en grève pour exiger l'application de l'article V de l'Accord BINO à effet immédiat.

Kanmarad, Travayè Komès, Nous avons la responsabilité et le devoir d'exiger :

- ▶ **Le respect et l'application de l'Accord BINO,**
- ▶ **Le maintien de tous les acquis et avantages arrachés par les luttes des travailleurs en mouvement et déterminés, konba a Jòdi sé pou Travayè a Dèmen.**
- ▶ **L'arrêt de la précarisation de l'emploi des jeunes par l'utilisation abusive de l'intérim et des auto-entrepreneurs**
- ▶ **Le respect du droit de grève**

Nou paka fÈ dÈyÈ !

- **Amplifions la mobilisation dans les entreprises du commerce**
- **Intensifions et renforçons les piquets de grève**

L'UEC-UGTG appelle tous les Travailleurs du Commerce à s'organiser, à se mobiliser et à se mettre en grève générale pour faire aboutir nos justes revendications.

Sé kòk doubout ka gannyé konba

P-à-P, le 15/05/12 UEC-UGTG